



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Lot

Commune : Thédirac

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise paroissiale Saint Roch

Monument(s)

Appellation : Eglise paroissiale Saint Roch

Protection : classement

Arrêté : classement le 24/12/1913

Étendue de la protection : Eglise : classement par arrêté du 24 décembre 1913

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.